

L'APEL est fière d'annoncer le démarrage du projet de restauration des Marais du Sud pour améliorer la qualité de l'eau et les habitats fauniques du lac Saint-Charles

Québec, le 5 octobre 2016 – L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) est fière d'annoncer la mise en œuvre d'un important projet aux Marais du Sud visant à optimiser les performances d'un marais filtrant, réaménager une portion de cours d'eau et végétaliser certaines zones perturbées.

Les travaux prévus, qui s'échelonnent de septembre 2016 à mai 2017, permettront d'améliorer la qualité de l'eau parvenant dans le lac Saint-Charles depuis les Marais du Sud, en plus de protéger et mettre en valeur les habitats des espèces fauniques présentes. Ce projet majeur, d'une valeur de plus de 130 000 \$, est rendu possible grâce à l'appui financier de la Ville de Québec, de la Fondation de la faune du Québec et du Projet Eau Bleue RBC.

Monsieur André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec, est fier d'appuyer ce projet, structurant pour l'environnement de la région : « je suis convaincu que les travaux de restauration proposés représentent un gain environnemental considérable, car ils permettront à la fois de réduire la pollution de l'eau du lac Saint-Charles et d'améliorer la qualité d'un habitat d'importance pour la faune dont plusieurs espèces d'oiseaux nicheurs, de canards, de poissons et de mammifères tels que le vison d'Amérique. »

« Ce projet s'inscrit directement dans la volonté de la Ville d'assurer une saine gestion des ressources en eau sur son territoire. Les activités de végétalisation, de réaménagement de cours d'eau et de réfection d'un ouvrage de biofiltration proposées devraient ainsi permettre de réduire la pollution du lac Saint-Charles et, à terme, d'améliorer la qualité de l'eau brute à l'entrée de l'usine de traitement des eaux de Québec sur la rivière Saint-Charles », a déclaré M. Steeve Verret, membre du comité exécutif responsable des dossiers de l'eau et de l'environnement de la Ville de Québec.

Les Marais du Sud

Situés dans la partie sud-est du lac Saint-Charles, les Marais du Sud désignent un milieu humide d'une dizaine d'hectares comprenant une petite tourbière, un vaste marécage, une zone de prairie humide et l'embouchure d'un petit ruisseau. Or, ce ruisseau présente une qualité de l'eau dégradée en raison de son passage à travers un terrain de golf, une zone de bâtiments sur installations septiques et un fossé routier problématique. Tout au long de ce parcours, le cours d'eau se charge de contaminants comme le phosphore, les matières en suspension et les coliformes fécaux qui, ultimement, participent à l'eutrophisation du lac Saint-Charles.

Pour cette raison, la Ville de Québec a aménagé en 2009 un marais filtrant de démonstration afin de réduire la vitesse des eaux du ruisseau, recueillir les sédiments et favoriser la filtration des contaminants à travers la végétation.

Le projet en cours prévoit bonifier les fonctions écologiques des Marais du Sud en détournant le tronçon de ruisseau du fossé routier, en procédant à des travaux de plantation et en réalisant des aménagements fauniques composés de seuils et de fosses.

Madame Mélanie Deslongchamps, directrice générale de l'APEL, se réjouit de cette initiative qui privilégie une approche intégrée et collaborative : « l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'intervention s'appuient sur des données scientifiques crédibles de l'APEL, sur les avis et recommandations de professionnels du secteur privé et de la Ville de Québec, ainsi que sur des techniques de phytotechnologies éprouvées. »

À propos de l'APEL

L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL) est un organisme à but non lucratif ayant pour mission la protection et la mise en valeur du riche patrimoine écologique du bassin versant de la rivière Saint-Charles, dans le but d'y promouvoir, d'une part, un milieu de vie harmonieux pour les humains qui l'habitent et, d'autre part, la pérennité et la qualité de l'eau. Pour obtenir de l'information sur l'APEL et ses activités, veuillez visiter le www.apel-maraisdunord.org/

À propos de la Fondation de la faune du Québec

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

À propos du Projet Eau Bleue RBC

Le Projet Eau Bleue RBC est un engagement sans précédent de dix ans à vaste portée qui vise à protéger, à l'échelle mondiale, la ressource naturelle la plus importante de notre planète : l'eau douce. Depuis 2007, RBC s'est engagée à verser près de 44 millions de dollars à plus de 740 organismes de bienfaisance du monde entier qui œuvrent à la protection de l'eau. De plus, RBC a octroyé 8,8 millions de dollars à des universités pour la réalisation de programmes liés à l'eau. Pour de plus amples renseignements, allez au www.rbc.com/eaubleue.

– 30 –

Pour renseignements

Mélanie Deslongchamps, *Directrice générale*

Association pour la protection de l'environnement du
lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL)

418 849-9844

information@apel-maraisdunord.org

www.apel-maraisdunord.org